



**Conseil d'administration  
du Programme des Nations Unies  
pour le développement  
et du Fonds des Nations Unies  
pour la population**

Distr. générale  
18 février 2009  
Français  
Original : anglais

**Session annuelle de 2009**

26 mai-5 juin 2009, New York

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

**Questions d'organisation**

**Décisions adoptées par le Conseil d'administration  
à sa première session ordinaire de 2009  
(19-22 janvier 2009, New York)**

**Table des matières**

<i>Numéro</i>	<i>Page</i>
2009/1 Mesures proposées pour la reprise des activités de programme du PNUD en République populaire démocratique de Corée. . . . .	2
2009/2 Rapports du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS sur l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes concernant l'exercice biennal 2006-2007. . . . .	2
2009/3 Rapport de l'Administrateur du PNUD et de la Directrice exécutive du FNUAP au Conseil économique et social. . . . .	3
2009/4 Règlement financier et règles de gestion financière du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets . . . . .	4
2009/5 Opération de classement des postes du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets et application des résultats de l'opération . . . . .	5
2009/6 Rapport oral du Conseil d'administration sur l'application de la stratégie en faveur de l'égalité des sexes au PNUD pour 2008-2011 . . . . .	6
2009/7 Hommage à Kemal Derviş, Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement de 2005 à 2009 . . . . .	7
2009/8 Aperçu des décisions adoptées par le Conseil d'administration à sa première session ordinaire de 2009. . . . .	8



**2009/1**

**Mesures proposées pour la reprise des activités de programme du PNUD en République populaire démocratique de Corée**

*Le Conseil d'administration,*

*Ayant examiné* les propositions formulées dans le document DP/2009/8,

1. *Prend note* des mesures proposées pour la reprise des activités de programme en République populaire démocratique de Corée (DP/2009/8);
2. *Se félicite* des efforts déployés par toutes les parties pour s'assurer que les pratiques suivies en matière de gestion et d'exécution des programmes sont conformes à ses indications;
3. *Autorise* la reprise des activités de programme en République populaire démocratique de Corée selon les mesures qui sont énoncées dans le document DP/2009/8 et que le PNUD a précisées dans des exposés au Conseil d'administration à sa première session ordinaire de 2009;
4. *Autorise* l'Administrateur à approuver, au cas par cas, d'autres projets en République populaire démocratique de Corée pour la période 2009-2010.

22 janvier 2009

**2009/2**

**Rapports du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS sur l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes concernant l'exercice biennal 2006-2007**

*Le Conseil d'administration,*

*Ayant examiné* les rapports du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS sur l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes concernant l'exercice biennal 2006-2007 (DP/2009/5, DP/FPA/2009/1 et DP/2009/6 respectivement),

1. *Prie* le PNUD, le FNUAP et l'UNOPS de présenter, à la session annuelle de 2009, un exposé commun ainsi qu'un document de séance sur la préparation de la mise en œuvre, l'application et les incidences des normes comptables internationales pour le secteur public;

*Concernant le PNUD :*

2. *Note* que le Comité des commissaires aux comptes a émis une opinion sans réserves sur les comptes du PNUD pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 2007;
3. *Salue* les progrès accomplis par le PNUD en ce qui concerne les 15 grandes priorités pour l'exercice biennal 2006-2007;
4. *Exprime son soutien* aux efforts particuliers déployés par le PNUD pour tenir compte des grandes priorités d'audit pendant l'exercice 2008-2009;

5. *Prie* le PNUD de joindre aux rapports qu'il lui présentera à l'avenir un tableau, établi de façon informelle, de l'état de l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes, assorti de propositions de mesures;

6. *Souligne* qu'il importe que les recommandations du Comité des commissaires aux comptes soient appliquées promptement et intégralement, en particulier quand elles concernent les fonctions essentielles de l'organisation et, notamment les indicateurs relatifs à la gestion axée sur les résultats, la gestion de la trésorerie, les achats, la gestion des risques de l'organisation, l'étendue de l'audit des dépenses afférentes à l'exécution nationale, l'étendue de l'audit des fonctions du siège et la gestion des biens durables;

*Concernant le FNUAP :*

5. *Prend note* des nouvelles mesures prévues par le FNUAP pour mettre en œuvre les recommandations du Comité des commissaires aux comptes concernant l'exercice biennal 2006-2007 et *souligne* combien il importe que ces recommandations soient appliquées promptement et intégralement;

*Concernant l'UNOPS :*

6. *Note* que le Comité des commissaires aux comptes a émis une opinion sans réserves sur les comptes de l'UNOPS pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 2007 et *souligne* combien il importe que les recommandations du Comité des commissaires aux comptes soient appliquées promptement et intégralement;

7. *Salue* les progrès satisfaisants réalisés par l'UNOPS dans le renforcement des contrôles internes et l'amélioration de sa viabilité financière depuis la publication en juin 2007 du rapport d'audit concernant l'exercice biennal terminé le 31 décembre 2005.

22 janvier 2009

### **2009/3**

#### **Rapport de l'Administrateur du PNUD et de la Directrice exécutive du FNUAP au Conseil économique et social**

*Le Conseil d'administration*

1. *Prend note* du rapport de l'Administrateur du PNUD et de la Directrice exécutive du FNUAP au Conseil économique et social (E/2009/5);

2. *Souligne* qu'il importe d'appliquer intégralement la résolution 62/208 de l'Assemblée générale;

3. *Décide* de transmettre le rapport susmentionné (E/2009/5) au Conseil économique et social, accompagné d'un résumé des observations et des avis formulés par les délégations à la présente session;

4. *Prie* le PNUD et le FNUAP de faire figurer dans leurs prochains rapports une évaluation et une analyse plus qualitatives des résultats atteints, des progrès accomplis et des difficultés rencontrées, ainsi que des enseignements tirés;

5. *Demande* que les prochains rapports soient établis en suivant les indications données par l'Assemblée générale dans sa résolution 62/208 et comprennent des recommandations visant à améliorer encore l'application de cette résolution;

6. *Prie* l'Administrateur du PNUD et la Directrice exécutive du FNUAP d'envisager des moyens d'améliorer les rapports à venir – compte tenu des résolutions pertinentes du Conseil économique et social et de son rapport E/2008/49, et de la nécessité de rationaliser l'établissement des rapports – et de le consulter en vue d'élaborer une proposition sur la question à sa deuxième session ordinaire de 2009.

22 janvier 2009

## **2009/4**

### **Règlement financier et règles de gestion financière du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets**

#### *Le Conseil d'administration*

1. *Prend note* du règlement financier et des règles de gestion financière du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) présentés dans le document DP/2009/4, conformément à la décision 2008/35, ainsi que du rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (AC/1673);

2. *Prend note* de la nécessité de modifier le règlement financier et les règles de gestion financière de l'UNOPS afin de les adapter aux réalités de l'organisation et de faciliter l'application des normes comptables internationales pour le secteur public;

3. *Se félicite* de l'effort consciencieux qui est fait, et que concrétise le projet de règlement financier et de règles de gestion financière, pour que l'UNOPS soit davantage en mesure de fonctionner en tant qu'organisme des Nations Unies autofinancé;

4. *Approuve* le projet de règlement financier et de règles de gestion financière, qui prendront effet le 1<sup>er</sup> février 2009, avec les exceptions et modifications suivantes :

a) Supprimer l'article 2.04;

b) Mettre en place un processus permettant à l'administration de consulter le Comité consultatif de la stratégie et de l'audit sur tout projet de modification du règlement financier ou de suspension de son application et d'informer le Conseil d'administration de tels projets ainsi que de l'avis formulé par le Comité consultatif de la stratégie et de l'audit à leur sujet, 30 jours au moins avant que les changements envisagés prennent effet;

c) Supprimer l'article 6.01 c);

d) Faire en sorte, dans l'application de l'article 22.02, qu'il soit rendu compte au Conseil d'administration de tous les prélèvements effectués sur la réserve opérationnelle;

e) Faire en sorte, dans l'application des règles 118.01 b) iii), 122.17 et 122.19, qu'en cas de dérogation aux dispositions du règlement ou des règles ou de décision contraire aux recommandations des comités des marchés et des biens, ces exceptions et décisions soient consignées par écrit;

f) Préciser, dans la règle 104.03, que le Comité consultatif de la stratégie et de l'audit est un organe indépendant créé notamment pour fournir des avis au Conseil d'administration sur la viabilité des systèmes de gestion des risques de l'UNOPS;

5. *Se félicite* de la participation active de l'UNOPS aux efforts interinstitutionnels menés pour harmoniser les règlements financiers et règles de gestion financière et *recommande* à son Directeur exécutif d'examiner le règlement financier et les règles de gestion financière de l'organisation, une fois ces efforts interinstitutionnels achevés, pour assurer la plus grande harmonisation possible, et de consulter à ce sujet le Conseil d'administration;

6. *Prie* l'UNOPS de veiller, dans l'application de la règle 103.05, à ce que ses pratiques de gestion des ressources humaines ne sont pas contraires aux dispositions du Statut et du Règlement du personnel de l'Organisation des Nations Unies;

7. *Prie* le Comité consultatif de la stratégie et de l'audit de lui faire rapport périodiquement sur l'application du règlement financier et des règles de gestion financière révisés en vue de les perfectionner;

8. *Prie instamment* l'UNOPS et ses partenaires du système des Nations Unies de continuer de tenir des consultations sur la question des fonds d'affectation spéciale et des fonds d'affectation spéciale multisources et des effets qu'ils pourraient avoir sur les activités de l'UNOPS, et de lui présenter les conclusions recommandées à sa session annuelle de 2009.

22 janvier 2009

## 2009/5

### **Opération de classement des postes du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets et application des résultats de l'opération**

#### *Le Conseil d'administration*

1. *Prend note* du rapport sur la révision complète du classement des postes du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets donnant lieu à un recrutement international et des propositions d'application des recommandations qui y figurent (DP/2009/7);

2. *Considère* que l'un des objectifs premiers des changements proposés au classement des postes est de réduire le niveau actuellement élevé d'érosion des effectifs en appliquant les normes de classement des emplois de la Commission de

la fonction publique internationale et de réduire les coûts résultant des forts taux de renouvellement du personnel;

3. *Prend note* de l'objectif visé par l'administration de l'UNOPS de parvenir, grâce à l'opération de reclassement des postes, à réduire le fort taux actuel d'érosion ainsi qu'à accroître les économies résultant à la fois de l'amélioration de la productivité et de la réduction des coûts de recrutement et de formation de nouveaux fonctionnaires, tout en sachant qu'un certain nombre de facteurs peuvent contrarier ces attentes;

4. *Approuve* tous les reclassements de poste proposés dans le document DP/2009/7 ainsi que la majoration correspondante, à concurrence de 1 045 000 dollars, du budget d'administration de l'exercice biennal 2008-2009 et *encourage* le Directeur exécutif à donner la priorité au reclassement des postes les plus susceptibles de promouvoir le changement au sein de l'organisation;

5. *Prie* l'UNOPS de lui rendre compte, dans le rapport annuel du Directeur exécutif, de la mise en œuvre des reclassements de poste, ainsi que de la productivité de l'organisation, y compris l'effet des reclassements sur le niveau d'érosion des effectifs et sur le ratio entre budget d'administration et dépenses afférentes aux programmes.

22 janvier 2009

## **2009/6**

### **Rapport oral du Conseil d'administration sur l'application de la stratégie en faveur de l'égalité des sexes au PNUD pour 2008-2011**

#### *Le Conseil d'administration*

1. *Prend note* du rapport oral sur l'application de la stratégie et du plan d'action du PNUD en faveur de l'égalité des sexes demandé dans la décision 2006/3;

2. *Est conscient* du caractère essentiel de la prise en compte systématique de la question de l'égalité des sexes, tel qu'il ressort de l'examen triennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies (A/RES/62/208 ) et du plan stratégique du PNUD pour 2008-2011;

3. *Prie* l'Administrateur de lui faire, chaque année à sa première session ordinaire, un rapport oral sur l'application de la stratégie et du plan d'action en faveur de l'égalité des sexes exposés dans le document DP/2005/7, pendant le reste de la période couverte par le plan stratégique.

22 janvier 2009

**2009/7**

**Hommage à Kemal Derviş, Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement de 2005 à 2009**

*Le Conseil d'administration,*

*Notant à regret* que Kemal Derviş quittera le 1<sup>er</sup> mars 2009 le poste d'administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement qu'il occupe depuis 2005,

*Prenant acte* des efforts qu'a déployés M. Derviş pour renforcer le Groupe des Nations Unies pour le développement et contribuer au développement mondial,

*Prenant acte également* des efforts déployés et des progrès accomplis par M. Derviş pour renforcer l'efficacité et la cohérence du Système des Nations Unies pour le développement, par des initiatives de réforme comme l'initiative « Unis dans l'action », et pour donner au Groupe des Nations Unies pour le développement l'impulsion et les orientations nécessaires pour faire face aux crises et aux défis mondiaux,

*Notant avec gratitude* que M. Derviş a promu et appuyé la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et des autres objectifs de développement convenus sur le plan international,

*Constatant* que, durant le mandat de M. Derviş, le PNUD a su répondre plus efficacement aux besoins des pays de programme,

*Reconnaissant à cet égard* que M. Derviş a renforcé la contribution du PNUD dans tous ses domaines d'activité, qui comprennent la gouvernance démocratique, la réduction de la pauvreté, l'environnement et la prévention des crises et le relèvement, et qu'il a fait de l'égalité des sexes une priorité dans tous ces domaines,

*Notant avec une vive satisfaction* que grâce aux efforts de M. Derviş, les contributions volontaires versées au PNUD ont continué de croître,

1. *Décide* de rendre un hommage d'adieu à M. Kemal Derviş :

a) *En saluant* l'engagement, le dévouement et la clairvoyance dont il a fait preuve dans l'action visant à renforcer le rôle de l'ensemble du système des Nations Unies pour le développement et à éradiquer la pauvreté;

b) *En le félicitant* de l'efficacité avec laquelle il a dirigé et administré le PNUD de 2005 à 2009;

c) *En lui exprimant sa gratitude* pour la manière remarquable dont il a mené l'organisation dans les périodes de crise survenues pendant son mandat;

2. *Adresse* à Kemal Derviş ses meilleurs vœux de santé et de réussite dans ses futures entreprises.

*21 janvier 2009*

## **2009/8**

### **Aperçu des décisions adoptées par le Conseil d'administration à sa première session ordinaire de 2009**

*Le Conseil d'administration*

*Rappelle* qu'à sa première session ordinaire en 2009, il a :

#### **Point 1**

##### **Questions d'organisation**

Élu les membres ci-après du Bureau pour 2009 :

Président : S. E. M. Mohammad Khazae (République islamique d'Iran)

Vice-Président : M. William Exantus (Haïti)

Vice-Président : M. Jeroen Steeghs (Pays-Bas)

Vice-Président : M. Dragan Mičić (Serbie)

Vice-Président : M. Omary Mjenga (République-Unie de Tanzanie)

Adopté l'ordre du jour et le plan de travail de sa première session ordinaire de 2009 (DP/2009/L.1);

Adopté le rapport de sa deuxième session ordinaire de 2008 (DP/2009/1) et son rectificatif (DP/2009/1/Corr.1 );

Adopté le plan de travail annuel pour 2009 (DP/2009/CRP.1);

Approuvé le plan de travail provisoire de sa session annuelle de 2009;

Arrêté le calendrier ci-après pour ses sessions futures de 2009 :

Session annuelle : 26 mai-5 juin 2009

Deuxième session ordinaire: 8-11 septembre 2009

#### **Débat consacré au PNUD**

##### **Point 2**

##### **Questions financières, budgétaires et administratives**

Pris note du rapport sur la classification des coûts au PNUD (DP/2009/3).

##### **Point 3**

##### **Programmes de pays et questions connexes**

Adopté la décision 2009/1 sur les mesures proposées pour la reprise des activités de programme du PNUD en République populaire démocratique de Corée;

Approuvé les descriptifs de programme de pays suivants :

Afrique : Angola, Côte d'Ivoire, Kenya, Mauritanie et République du Congo;  
 Asie et Pacifique : Timor-Leste;  
 Amérique latine et Caraïbes : Haïti et Venezuela.

#### **Point 7**

##### **Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets**

Adopté la décision 2009/4 sur le Règlement financier et les règles de gestion financière du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets;

Adopté la décision 2009/5 sur l'opération de classement des postes du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets et l'application des résultats de l'opération.

#### **Point 9**

##### **Égalité des sexes au PNUD**

Adopté la décision 2009/6 sur l'application de la stratégie en faveur de l'égalité des sexes au PNUD pour 2008-2011.

#### **Point 8**

##### **Fonds d'équipement des Nations Unies**

Entendu un rapport oral du Secrétaire exécutif du Fonds d'équipement des Nations Unies sur les résultats préliminaires pour 2008 et les perspectives pour 2009-2011.

#### **Point 10**

##### **Questions diverses**

Adopté la décision 2009/7 rendant hommage à Kemal Derviş, Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement de 2005 à 2009.

### **Débat consacré au FNUAP**

#### **Point 6**

##### **Programmes de pays et questions connexes**

Approuvé les descriptifs de programme de pays suivants :

Afrique : Angola, Côte d'Ivoire, Kenya et Mauritanie;  
 Asie et Pacifique : Timor-Leste;  
 Amérique latine et Caraïbes : Haïti et Venezuela.

## **Débat consacré au PNUD et au FNUAP**

### **Point 4**

#### **Recommandations du Comité des commissaires aux comptes**

Adopté la décision 2009/2 sur les rapports du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS concernant l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes se rapportant à l'exercice biennal 2006-2007.

### **Point 5**

#### **Rapport au Conseil économique et social**

Adopté la décision 2009/3 sur le rapport de l'Administrateur du PNUD et de la Directrice exécutive du FNUAP au Conseil économique et social.

### **Point 10**

#### **Questions diverses**

PNUD : Tenu des consultations officieuses sur l'application de la décision 2008/37 relative à l'audit et aux contrôles;

FNUAP : Fait un rapport oral sur l'élaboration de la politique d'évaluation du FNUAP;

UNOPS : Tenu une séance d'information sur la stratégie de l'UNOPS.

## **Réunion commune**

Tenu une réunion commune des Conseils d'administration du PNUD/FNUAP, de l'UNICEF et du PAM les 23 et 26 janvier 2009, au cours de laquelle les points ci-après ont été examinés : a) croissance de la population et urbanisation rapide; b) instabilité des prix des produits alimentaires et influence sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle; et c) harmonisation entre les fonds et programmes des Nations Unies (pratiques de fonctionnement et renforcement des capacités nationales).

**Plan de travail provisoire  
Conseil d'administration du PNUD/FNUAP  
Session annuelle de 2009  
(26 mai-5 juin 2009, New York)**

<i>Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Point</i>	<i>Thème</i>
<b>Mardi 26 mai</b>	10 heures- 13 heures	1	Questions d'organisation <ul style="list-style-type: none"> <li>• Adoption de l'ordre du jour et du plan de travail de la session</li> <li>• Adoption du rapport de la première session ordinaire de 2009</li> </ul> <p><b>Débat consacré au PNUD</b></p> Déclaration de l'Administrateur
	15 heures- 18 heures	2	Rapport annuel de l'Administrateur <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport annuel de l'Administrateur, y compris sur l'exécution du plan stratégique (décision 2007/32)</li> <li>• Rapport conjoint du PNUD et du FNUAP sur les recommandations du Corps commun d'inspection en 2008</li> <li>• Annexe statistique</li> </ul>
		3	Engagements de financement pris à l'égard du PNUD <ul style="list-style-type: none"> <li>• État des engagements de financement au titre des ressources ordinaires du PNUD et de ses fonds et programmes pour 2009 et au-delà</li> </ul>
<b>Mercredi 27 mai</b>	10 heures- 13 heures	4	Évaluation <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport annuel sur les activités d'évaluation</li> <li>• Examen de la politique d'évaluation (décision 2006/20)</li> <li>• Évaluation du troisième cadre de coopération régionale (2006-2009) pour les États arabes et réponse de l'administration</li> <li>• Examen des mesures prises par l'administration pour donner suite aux évaluations, y compris les évaluations décentralisées (décision 2008/17)</li> </ul>
	15 heures- 17 heures	5	Rapport sur le développement humain <ul style="list-style-type: none"> <li>• État des consultations concernant le rapport sur le développement humain (résolution 57/264 de l'Assemblée générale)</li> </ul>
		6	Programmes de pays et questions connexes <ul style="list-style-type: none"> <li>• Projets de descriptif de programme de pays</li> <li>• Prorogation de programmes de pays</li> </ul>
	17 heures- 18 heures		Consultations officieuses sur les projets de décision

<i>Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Point</i>	<i>Thème</i>
<b>Jeudi 28 mai</b>	10 heures- 13 heures	7	Fonds d'équipement des Nations Unies <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport annuel axé sur les résultats</li> <li>• Rapport sur les progrès accomplis dans la mise en place du partenariat stratégique PNUD-FENU (décision 2008/4)</li> </ul>
	15 heures- 17 heures	8	Fonds de développement des Nations Unies pour la femme <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport annuel de la Directrice exécutive</li> </ul>
		9	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport annuel du Directeur exécutif</li> </ul>
	17 heures- 18 heures		Consultations officieuses sur les projets de décision
<b>Vendredi 29 mai</b>	10 heures- 13 heures		Manifestation spéciale organisée par le PNUD
	15 heures- 18 heures	16	Questions diverses <ul style="list-style-type: none"> <li>• Adoption des décisions en suspens</li> </ul>
		1	Questions d'organisation <ul style="list-style-type: none"> <li>• Adoption du plan de travail provisoire de la deuxième session ordinaire de 2009 concernant le débat consacré au PNUD</li> <li>• Clôture du débat consacré au PNUD</li> </ul>
<b>Lundi 1<sup>er</sup> juin</b>	10 heures- 13 heures		<b>Débat consacré au FNUAP</b>
			Déclaration de la Directrice exécutive
		12	Rapport annuel de la Directrice exécutive pour 2008 <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport de la Directrice exécutive pour 2008 : progrès accomplis dans l'exécution du plan stratégique, 2008-2011</li> <li>• Bilan statistique et financier pour 2008</li> <li>• Rapport conjoint du PNUD et du FNUAP sur les recommandations du Corps commun d'inspection en 2008</li> </ul>
	15 heures- 16 heures	12	Rapport annuel de la Directrice exécutive pour 2008 ( <i>suite</i> )
	16 heures- 18 heures		Manifestation spéciale de remise du Prix des Nations Unies en matière de population 2009
<b>Mardi 2 juin</b>	10 heures- 13 heures	13	Engagements de financement pris à l'égard du FNUAP <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport sur les engagements de financement pris à l'égard du FNUAP</li> </ul>

<i>Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Point</i>	<i>Thème</i>
		14	Programmes de pays et questions connexes <ul style="list-style-type: none"> <li>• Projets de descriptif de programme de pays et prorogation de programmes de pays</li> </ul>
	15 heures- 17 heures	14	Programmes de pays et questions connexes ( <i>suite</i> )
	17 heures- 18 heures		Consultations officieuses sur les projets de décision
<b>Mercredi 3 juin</b>	10 heures- 13 heures	15	Évaluation <ul style="list-style-type: none"> <li>• Politique d'évaluation du FNUAP (décision 2008/12)</li> </ul>
	15 heures 18 heures		<b>Débat consacré au PNUD et au FNUAP</b>
		10	Audit et contrôles internes <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS sur les activités d'audit et de contrôle internes, y compris les réponses de l'administration</li> </ul>
<b>Jeudi 4 juin</b>	10 heures- 13 heures		Séance d'information sur des questions concernant le FNUAP
	15 heures- 18 heures	11	Visites sur le terrain <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports concernant les visites sur le terrain</li> </ul>
		16	Questions diverses <ul style="list-style-type: none"> <li>• Adoption des décisions en suspens</li> </ul>
		1	Questions d'organisation <ul style="list-style-type: none"> <li>• Adoption du plan de travail provisoire de la deuxième session ordinaire de 2009 concernant le débat consacré au FNUAP et les débats communs</li> <li>• Clôture de la session</li> </ul>

**Vendredi 5 juin**

---

w

---